

Du haut de gamme pour la Maison de la Musique

Au total, la "maison de la musique" s'étendra sur une superficie de 920 m² et accueillera 300 élèves par semaine. **page 4**



Municipalité



Anne-Marie Fourcade a été réélue pour un deuxième mandat. **page 2**

Environnement



Les espaces verts du lotissement du Quartier Lanot et Capbat vont être réhabilités. **page 3**

Economie



L'entreprise Montardonnaise Kiwami récompensée au niveau mondial. **page 5**

Élections municipales

Anne marie Fourcade réélue pour un deuxième mandat

C'est avec un score de 15 voix pour et 4 bulletins blancs qu'Anne-Marie Fourcade a conservé son écharpe de maire lors du premier conseil municipal du 28 mars. Chahutée par l'association des citoyens de Montardon, critiquée par certains propriétaires terriens à propos du PLU, Anne-Marie Fourcade garde le cap, les urnes ont parlé. Jacques Poublan, tête de liste de l'opposition, n'a pas présenté sa candidature au poste de maire. Cinq adjoints ont également été élus avec 15 voix pour et 4 bulletins blancs. Rappelons que l'opposition a remporté 4 sièges au conseil municipal le soir du 23 mars.



Le nouveau conseil municipal

Le bureau

Maire : Anne-Marie Fourcade ➤ Finances - Emploi

1er adjoint : Stéphane Bonnassiolle ➤ Aménagement et gestion de l'espace

2ème adjoint : André Poublan ➤ Voirie, bâtiments, communication

3ème adjoint : Sylvia Pizel ➤ Affaires scolaires, jeunesse

4ème adjoint : Régis Coudure ➤ Économie, gestion du personnel, vie associative

5ème adjoint : Marie-Françoise Lavallée ➤ Affaires sociales

Conseillers délégués : Nuala Draescher, Frédéric Gommy, Céline Hialé-Guilhamou, Philippe Miguet.



Anne Marie Fourcade

Les commissions

Commission Financière :

Anne-Marie Fourcade
Stéphane Bonnassiolle
Marie-Hélène Beaussier
Régis Coudure
Nuala Draescher
Frédéric Gommy
Céline Hialé-Guilhamou
Marie-Françoise Lavallée
Philippe Miguet
Sylvia Pizel
André Poublan
Jacques Poublan
Rachel Laroudie-Gruyer

Commission Affaires Scolaires - Jeunesse :

Sylvia Pizel
Nuala Draescher
Céline Hialé-Guilhamou
Rachel Laroudie-Gruyer
Maryse Tircazes

Commission Voirie – Bâtiments - Communication :

André Poublan
Frédéric Gommy
Vincent Berges-Ragoche
Stéphane Bonnassiolle
Thierry Gadou
Eric Pédarrieu

Commission Economie - Gestion du personnel :

Régis Coudure
Philippe Miguet
Stéphane Bonnassiolle
Frédéric Gommy
Rachel Laroudie-Gruyer
Sylvia Pizel

Commission Affaires Sociales :

Marie-Françoise Lavallée
Anne-Marie Fourcade
Isabelle Bacquerie
Marie Blazquez
Maryse Tircazes

Commission Vie associative - Animation :

Céline Hialé-Guilhamou
Régis Coudure
Isabelle Bacquerie
Marie-Hélène Beaussier
Marie Blazquez
Sylvia Pizel
André Poublan

Commission Aménagement et Gestion de l'espace :

Stéphane Bonnassiolle
Nuala Draescher
Vincent Berges-Ragoche
Thierry Gadou
Frédéric Gommy
Eric Pédarrieu
Sylvia Pizel
Jacques Poublan

Les espaces verts du lotissement du Quartier Lanot et Capbat vont être réhabilités

La séparation des eaux pluviales et usées du Quartier Lanot et Capbat se termine lentement. Les conditions météo de cet hiver ont engendré un retard dans le planning. Aujourd'hui, les nouvelles canalisations ont été posées, les raccordements chez les propriétaires sont quasiment terminés, reste les finitions.



La voirie et les espaces verts ont été durement endommagés durant cette campagne de mise aux normes. Le syndicat d'assainissement et la commune vont rénover la voirie, les trottoirs, installer des bancs et réaménager les espaces verts sur lesquels certains arbres dépérissant ont dû être abattus. "De nouvelles plantations et un engazonnement seront faits à l'automne" soulignait Stéphane Bonnassiolle, 1er adjoint au maire, durant la dernière réunion d'information faite aux résidents du quartier.

Pourquoi faire cette séparation des eaux pluviales et usées?:

Depuis le 29 avril 2002, les eaux usées des habitations sont traitées par la station d'épuration d'Uzein, ouvrage créé par le Syndicat Mixte d'Assainissement du Luy de Béarn, présidé par Max Tucou. Cette station, dont les analyses effectuées en temps sec sont conformes aux différentes normes, subit néanmoins des entrées d'eaux pluviales qui perturbent son fonctionnement.

L'origine de ces entrées a pu être sectorisée et hiérarchisée sur le territoire du syndicat.

C'est ainsi que dans le lotissement du Lanot et Capbat de Montardon, le débit est multiplié par 52 par temps de pluie. Avec un débit normal de 0.4l/s on envoie à la station 34 m3/jour soit 12600 m3/an. Dans l'état actuel des raccordements d'eaux pluviales, on envoie 0.4ls sur 265 jours et 5l/s sur 100 jours soit 52 400m3/an. Compte tenu du prix de revient du m3 d'eau traitée qui est de 0.10 €, la surcharge hydraulique de ce lotissement implique un supplément de charge de 5 240 € par an.

Des places de parking matérialisées



Le chemin Capbat et l'allée des Érables sont particulièrement fréquentés par les automobilistes. Le parking "non organisé" devant les maisons va être matérialisé par des aires enherbées. Des emplacements de parking supplémentaires vont également être créés.

Aménagement des voiries et chemins piétonniers

En 2014, nous avons prévu la réfection des voiries du lotissement Lanot-Capbat, du chemin Lanot et la fin du chemin Romas, la reprise des chemins piétonniers le long du chemin Penouilh et des trottoirs du chemin Isabé. Avec la mise aux normes des armoires électriques de l'éclairage public, le budget d'investissement voiries/chemins se monte à 190 000 € pour 2014.



Prochainement, une passerelle sera installée à droite du pont du Luy sur la D806, le sentier de randonnée sera prolongé pour rejoindre le chemin Romas et le parking sera réaménagé.

Bâtiment : l'ancien presbytère va devenir la « Maison des associations », l'appel d'offre est lancé. Les travaux vont durer 6 mois.

Du haut de gamme pour la Maison de la Musique

Les élus communautaires de la nouvelle communauté de communes des Luys en Béarn suivent de près l'avancement des travaux la Maison de la Musique. Petit rappel, la Maison de la Musique est intercommunale, sa construction et son fonctionnement n'impactent pas les finances de la commune de Montardon, qu'on se le dise. Cyril et Manuel Despré, les architectes du cabinet chargé de la maîtrise d'œuvre, rappellent que le calendrier et le budget sont conformes aux prévisions "Nous sommes actuellement entre 4000 et 5000 euros en dessous du budget" a déclaré Cyril Despré.

Une surface de 920 m²

Le bâtiment est non seulement "hors eau et hors air", mais l'aménagement intérieur est très bien avancé. L'organisation intérieure de la Maison de la Musique se divise en trois espaces principaux. L'espace central, constitué d'un hall d'accueil et d'un patio, sépare les trois pôles qui s'ouvrent sur le hall : les locaux administratifs (secrétariat, direction, salle des professeurs, salle de documentation...), les salles de cours et la grande salle d'harmonie. À l'est, les différentes salles de cours sont conçues comme des boîtes indépendantes les unes des autres aux formes irrégulières. L'isolation phonique a en effet été pensée dès la conception en désolidarisant les salles de l'ensemble du bâtiment. Ces dernières sont identifiables depuis l'extérieur par leur forme et leur couleur car l'enceinte de la maison de la musique est délimitée par une résille ajourée qui filtre la lumière. À l'ouest, la salle dédiée à l'orchestre d'harmonie et aux ensembles, d'une superficie

de 270 m² et dotée de gradins, bénéficiera d'une grande ouverture vitrée donnant sur une scène extérieure intégrée à la place centrale.

Limiter l'impact sur l'environnement

La conception du bâtiment respecte des principes environnementaux forts et la réglementation thermique 2012. Elle assure une haute efficacité énergétique en mettant en œuvre des solutions techniques à basse consommation. Elle privilégie notamment le recours à des matériaux bruts tel que le bois pour l'ensemble de la charpente. Grâce au patio central et à l'usage de la ventilation naturelle, on évite tout recours à la climatisation et on favorise les apports de lumière naturelle. Au total, la Maison de la musique s'étendra sur une superficie de 920 m². Un espace sur le site d'environ 400 m² a été réservé en prévision d'une éventuelle extension.



la Maison de la musique s'étendra sur une superficie de 920 m²

300 élèves par semaine

Dirigée par Hélène Peirera, l'école de musique compte aujourd'hui environ 20 professeurs et propose plus d'une vingtaine de pratiques instrumentales. À compter du mois de septembre, 300 élèves devraient passer au moins une fois par semaine dans ce nouvel établissement. "Je suis impatiente d'habiter ces lieux qui correspondent totalement aux attentes de l'équipe pédagogique." confie la directrice qui, interrogée sur les nouveaux rythmes scolaires déclare "Nous avons fait des propositions pédagogiques adaptées pour les temps d'activités périscolaires. Ce ne sera pas des cours musicaux, mais une sensibilisation, une ouverture à la musique".



L'architecte Cyril Despré (à gauche), a fait le point avec les élus concernant l'évolution des travaux la Maison de la Musique, dont l'achèvement est prévu pour cet été.

L'entreprise Montardonnaise Kiwami récompensée au niveau mondial

Spécialisée dans la création de vêtements dédiés au triathlon et au sport en général, la société Kiwami a décroché en début d'année à Munich en Allemagne, un Gold Award à l'ISPO, le salon international des équipementiers de sport outdoor.

Kiwami participait pour la première fois à l'ISPO, le plus grand salon mondial dans l'industrie du sport. Et pour une première, la société Montardonnaise a décroché la médaille d'or dans la catégorie "Performance Base Layer". Dans l'industrie du sport, obtenir un Award de l'ISPO est reconnu comme une véritable consécration.

Avant le salon, les nouveaux produits les plus innovants sont sélectionnés et primés dans quatre catégories différentes, dont la "Performance Base Layer". 57 spécialistes (experts du monde du sport, athlètes, sportifs confirmés, journalistes, industriels) issus de 14 pays et de trois continents, ont jugé que la toute nouvelle combinaison de triathlon (Spider WS1) fabriquée en Béarn par Kiwami, petite société

de 10 salariés cogérée par Hélène et Craig Watson, était le produit le plus performant en compétition "C'est une première pour une marque française, nous avons devancé les plus grandes marques du monde du sport " souligne avec un plaisir palpable Hélène Watson. La combinaison Spider WS1 a séduit le jury par son concept révolutionnaire de compression

différentielle selon les groupes musculaires et par son design résolument original.

Ce Gold Award récompense un an de travail et de recherche pour l'équipe de Kiwami. Avec cette récompense en poche, Kiwami a convaincu un nouveau distributeur qui commercialisera les produits Béarnais dans toute l'Allemagne.



Hélène et Craig Watson ont obtenu une reconnaissance internationale pour le dernier-né de la marque française Kiwami.

ASSOCIATIONS

Don du sang

Andrée Monfort est la responsable de secteur Montardon/Serres Castet de l'Association des donneurs de sang. L'association organise quatre collectes par an : deux sur Montardon et deux autres sur Serres Castet.

La durée totale du don est de 30 minutes à 1 heure.



Andrée Monfort (à gauche) est la responsable de secteur Montardon /Serres Castet

Calendrier des prochaines collectes

Mercredi 25 juin - 15h à 19h
au belvédère de Serres-Castet

Vendredi 12 septembre - 7h à 10h
à la maison pour tous de Montardon

Vendredi 26 décembre - 15h à 19h
au belvédère de Serres-Castet

Le lycée agricole sur la plus haute marche

Le lycée agricole s'impose pour la 3^{ème} fois consécutive à Paris à l'occasion du salon de l'agriculture



Le lycée de Montardon s'impose à nouveau Porte de Versailles

Et un, et deux et un troisième titre au Trophée National des Lycées agricoles (TNLA) pour le Lycée agricole de Montardon.

Cela pouvait sembler impossible après la prestation de l'an dernier, où le lycée avait remporté le grand prix du jury et la catégorie "vaches allaitantes", et pourtant ils l'ont fait!

Le lycée présentait cette année deux équipes au Salon International de l'Agriculture, dans deux catégories distinctes.

Les BTS ACSE (Analyse et conduite de systèmes d'exploitation) et leur

blonde d'Aquitaine "Divine" montent sur la troisième marche du podium dans la catégorie "vaches allaitantes".

Les BTS PA (Productions Animales) et leur prim'holstein "Goxoki", qui après avoir remporté le 1er prix l'an dernier en "vaches allaitantes", grimpe une nouvelle fois sur la plus haute marche, mais cette fois-ci dans la catégorie "vaches laitières". Le lycée obtient avec cette victoire, un troisième titre en trois ans au TNLA.

L'établissement Montardonnais devient par la même

occasion le lycée le plus titré à Paris. C'est le seul établissement à avoir remporté le titre dans les deux principales catégories du concours ("Vache allaitante" en 2013 et cette année "Vache laitière"). "Nous sommes très fiers de cette double performance pour nos étudiants car elle va leur donner le goût d'entreprendre" souligne David Cape, proviseur adjoint. Cinq épreuves étaient au programme de chaque catégorie: création de blog, création d'affiche, animation d'un stand durant le salon, clippage (préparation de la vache), présentation de l'animal en français et langue étrangère sur le grand ring face aux juges et au public venu nombreux pour assister à cet affrontement courtois que se livrent les lycées agricoles de toutes les régions françaises. A noter que 52 établissements étaient présents Porte de Versailles. Rappelons aussi que les élèves de deuxième année de BTS PA avaient ouvert la voie de la plus belle des manières la semaine avant, en remportant le trophée des ovinpiades (avec en outre, leur slogan «l'ovin») dès l'ouverture du salon au nez et à la barbe des lycées spécialistes de cet élevage.

Fête de l'école

C'est sous un soleil magnifique que la fête de l'école 2014 s'est déroulée dans le parc situé entre la salle polyvalente et l'école. Ils étaient nombreux à venir jouer aux différents ateliers proposés par l'APE.

Les bénéfices serviront à financer un déplacement des enfants pendant l'année scolaire.



En fin d'après midi, la « compagnie les pieds dans l'eau » de Mourenx nous a donné une lecture gourmande de Peau d'âne. Cette représentation s'inscrit dans la programmation culturelle mise en place par la municipalité depuis deux ans.

Festi'Luy

La 4ème édition du festival intercommunal des Arts de la Rue se tiendra le samedi 5 juillet 2014 à partir de 14h à Serres Castet. Spectacles de rue, musique, déambulations et ateliers pour les enfants sont au programme

Cette année, le festival des Arts de la Rue se pose à Serres Castet. Après Sauvagnon, Navailles-Angos et Montardon les trois années précédentes, la manifestation continue à « tourner » dans une nouvelle commune chaque année. Le 5 juillet prochain, le Festi'Luy accueillera une dizaine de compagnies, dont certaines jouent deux spectacles différents, cinq groupes musicaux et quatre ateliers pour les enfants.

Marionnettes géantes, théâtre de rue, mime, jogle, contes et concerts.

Les spectacles et les animations s'enchaîneront durant tout l'après-midi. Déambulations, manège, ateliers (cirque, jeux, origami et marionnettes) pour les enfants, se dérouleront en marge des différents spectacles.

De 14h à 22h, venez passer l'après-midi et la soirée en famille au parc Liben à Serres-Castet (restauration possible sur place).

Le programme :

Le manège à légumes : un jardinier magique sème la zizanie et récolte des émotions gustatives autour d'un manège de légumes.

Ma fabrique à Mots & Sac de Billes / Histoires de fil : une histoire musicale de fils en images pour tous les enfants sages (spectacle à partir de 18 mois).

La Main s'affaire / All Right : une relation mouvementée entre deux artistes : osmose technique mais opposition idéologique.



Cie Albedo / Les Tony's : 2 gardes du corps en mission pour sécuriser la ville et ses habitants

Bigbrozeurs : ces marionnettes de 2,50 m sont des enquêteurs terriblement visibles tentant naïvement de ne pas être vus.



Cie SiVousPlait : ce binôme japonais délivre un remarquable moment d'humour au second degré autour du sens du geste et des scènes de la vie quotidienne.



Cie Nezdames et Nezsieurs / Hep les Mobiles : deux personnages aux allures d'agents des services techniques, délégués à la gestion des événements culturels, accueillent le public...

Cie Toi d'Abord / Tu viens : les balles, les corps, les gestes et les sentiments nous mènent au cœur d'une relation forte et aussi très fragile

Gaspar, the new champion of the world : jonglerie, pétanque, danse, cascade, boxe... Un personnage burlesque aux mille et une facettes.

K'Ybam : deux personnages touchants et attachants nous font redécouvrir, à travers leurs interactions musicales et humaines, toute la palette des émotions qui nous traversent et qui président à nos relations.

Serge Mahourat : contes en français et en béarnais.

Les concerts

Garçon s'il vous plait : Véritables « serveurs vocaux » a cappella, ce trio se balade au cœur du public muni d'une ardoise de chansons à la demande



Balaphonics : cet afro brass-band, qui s'est nourri d'un mélange de percussions, de cuivres et de balafon, n'a qu'un seul but : transporter les foules.

La fanfoire : fanfare de rue de l'école de musique d'Orthez.

Ecole de Musique : classe de musiques actuelles de l'Ecole de Musique des Luys en Béarn.

Ca dépend des jours : banda de Montardon.

Jean Pierre Mimiague conserve la présidence des Luys en Béarn.

Après une période transitoire de trois mois, Jean Pierre Mimiague a été réélu à la tête de la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB).

Suite aux élections municipales des 22 communes situées sur le nouveau territoire de la Communauté de Communes des Luys en Béarn, 52 conseillers ont été élus à la nouvelle intercommunalité. Jeudi 17 avril se tenait à la Maison du Luy de Serres Castet, le premier conseil du mandat qui devait révéler le nom du président et des vices présidents. C'est sans surprise et sans opposition que Jean-Pierre Mimiague, conseiller municipal à Serres Castet, a été réélu à la présidence pour les 6 ans à venir. Quant aux vices présidents, ils seront 10 pour épauler Jean-Pierre Mimiague dans sa fonction. Arnaud Moulié, président de l'ancienne communauté de communes de Thèze (CCT) a été élu 1er vice-président. Il aura en charge l'urbanisme et l'habitat.

Le bureau de la CCLB est composé des 10 adjoints, et de 5 membres élus issus du conseil communautaire. Lors de la fusion des deux collectivités (Luy de Béarn et Thèze), les élus avaient souhaité que la nouvelle CCLB soit dotée d'un Comité des maires. Cette instance informelle a donc été créée, elle sera invitée par le président à débattre de certaines problématiques relatives aux finances, aux statuts ou encore aux compétences pour ne citer que celles ci.

Le nouveau bureau (Commune) et commission

Président : Jean Pierre Mimiague (Serres Castet)

➤ Économie, emploi, relations extérieures.

1^{er} Vice-président : Arnaud Moulié (Miossens Lanusse)

➤ Urbanisme et habitat.

2^{ème} Vice-président : Bernard Peyroulet (Sauvagnon)

➤ Administration Générale et Finances.

3^{ème} Vice-président : Stéphane Bonnassiolle (Montardon)

➤ Patrimoine, bâtiments communautaires.

4^{ème} Vice-président : Jeanine Lavie-Hourcade (Navailles Angos)

➤ Services aux personnes âgées.

5^{ème} Vice-président : David Duizidou (Thèze)

➤ Service à la petite enfance, scolaire formation et jeunesse.

6^{ème} Vice-président : Michel Cuyaube (Sévignacq)

➤ Développement durable, environnement, prévention des risques.

7^{ème} Vice-président : Jean Barus (Bournos)

➤ Sports et vie associative.

8^{ème} Vice-président : Jean-Yves Courrèges (Serres Castet)

➤ Voirie communautaire, réseaux, déplacements et transports collectifs.

9^{ème} Vice-président : Muriel Bareille (Sauvagnon)

➤ Culture, tourisme, communication.

10^{ème} Vice-président : Max Tucou (Serres Castet)

➤ Service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Membres du bureau : Alain Caïe (Astis), Marc Pedelabat (Carrere), Claude Cassou-Lalanne (Claracq), Anne-Marie Fourcade (Montardon) et Francis Hunault (Navailles-Angos).



Le nouveau bureau de la communauté de communes des Luys en Béarn

Editeur : Mairie de Montardon

Direction de la publication : Anne-Marie Fourcade

Rédaction et photos : Didier Rispal

Conception : Frédéric Gommy

Impression : Imprimerie GERONIS

